

Mathieu Bock-Côté : «La nouvelle censure de l'extrême gauche racialisée»

écrit par Antiislam | 1 août 2018

Du Figaro:

CHRONIQUE – Au Québec, plusieurs spectacles ont été annulés en raison de l'«appropriation culturelle» dont ils feraient preuve. Mathieu Bock-Côté s'alarme de cette nouvelle réduction de la liberté d'expression au nom de l'idéologie diversitaire.

L'été 2018, à Montréal, aura été celui de la censure, et sa principale victime, Robert Lepage, un dramaturge québécois, dont deux pièces ont été annulées coup sur coup.

La première, SLAV, se voulait un hommage aux victimes de l'oppression et tournait autour de chants d'esclaves, alors que la seconde, Kanata, renversait le regard historique traditionnellement posé sur le Canada, en privilégiant celui des Amérindiens par rapport aux Blancs.

Lepage reconduisait, avec un génie dramaturgique indéniable, une lecture culpabilisante de l'histoire occidentale.

Mais, sans le savoir, il était en retard sur la radicalisation du multiculturalisme.

La controverse, chaque fois, s'est présentée de la même façon: un groupuscule prétendant représenter une communauté «minoritaire» a surgi pour accuser la pièce de se rendre coupable d'appropriation culturelle, c'est-à-dire d'une forme de pillage symbolique propre à la domination néocoloniale que subiraient les populations «racisées».

Dans un tel contexte, la peur de paraître raciste gagne alors l'espace public et un réflexe d'autocensure s'empare des

esprits.

Telle est la loi du politiquement correct.

S'accuser soi-même d'insensibilité à la diversité

Ainsi, les militants anti-SLAV ont-ils soutenu qu'il était absolument illégitime qu'une Blanche puisse reprendre des chants composés par et pour des Noirs.

Cet argumentaire prônant un principe d'étanchéité ethnique et réhabilitant la race comme catégorie politique est typique de l'extrême gauche racialisée qui entend légitimer par là un authentique racisme anti-Blancs.

Il confirme l'américanisation mentale de la société québécoise, poussée à plaquer sur sa réalité une grille de lecture qui lui est totalement étrangère.

Chose certaine, l'espace public est aujourd'hui patrouillé par des milices identitaires toujours prêtes à s'indigner dès lors qu'on questionne l'image qu'elles prétendent projeter de leur «communauté»

Dans le deuxième cas, les militants amérindiens réclament non seulement d'être consultés à propos du spectacle, mais de participer à sa confection.

Certains se demandèrent si, dans cette logique, il fallait accorder un droit de veto aux groupes minoritaires lorsqu'une œuvre prétend traiter de son histoire ou de sa réalité.

Chose certaine, l'espace public est aujourd'hui patrouillé par des milices identitaires toujours prêtes à s'indigner dès lors qu'on questionne l'image qu'elles prétendent projeter de leur «communauté».

Malgré les passions soulevées par le débat, la classe politique, dans son immense majorité, s'est montrée très discrète, à l'exception du chef du Parti québécois, Jean-

François Lisée, qui a dénoncé vigoureusement la situation.

Du côté des artistes, rares sont ceux qui ont dénoncé la censure, et les dirigeants du Festival international de jazz de Montréal et du Théâtre du Nouveau Monde, qui devaient accueillir SLAV, se sont même excusés d'avoir heurté la communauté noire montréalaise et de ne pas avoir tenu compte suffisamment de ses préoccupations.

Ils s'accusèrent ainsi d'insensibilité à la diversité et auraient mérité leur mauvais sort.

Plusieurs éditorialistes ont repris ce créneau. Sans endosser la censure, ils dénoncèrent la représentation médiatique insuffisante des minorités, qui serait à l'origine de leur colère légitime.

Croyant se placer au-dessus du débat, ils ont repris le discours d'autoflagellation qui s'alimente à une terrible haine de soi.

On peut voir dans cette lâcheté une forme de déclaration d'allégeance implicite au nouveau régime multiculturaliste, dont on ne contestera plus les dogmes et dont on reprend le langage.

Cette querelle est absolument typique de la décomposition de l'espace public en contexte diversitaire, qui met en scène la grande revanche contre la civilisation occidentale, dont on dénonce pêle-mêle la «blanchité», la «binarité», le caractère «hétéropatriarcal» et ainsi de suite.

L'heure serait venue de la décolonisation de la vie publique, ce qui supposerait d'abord la censure de la perspective majoritaire, nécessaire à la multiplication des paroles minoritaires.

L'œuvre d'art n'a plus d'autonomie propre

Les doléances s'accroissent publiquement avec la multiplication

des catégories les plus improbables de dominés, comme on l'a vu avec l'emballlement récent, dans le monde anglo-saxon, autour d'une pétition pour que Netflix suspende la diffusion d'Insatiable , une série annoncée pour le mois d'août accusée de «grossophobie».

Pour sauvegarder l'estime de soi des différentes identités engendrées par la société diversitaire, leurs représentants autoproclamés seront en droit de déterminer en quels termes on devra parler d'elles.

Celui qui prend la pose victimaire s'assure un privilège moral dans la vie publique.

Tout pousse à une forme nouvelle de censure, qui justifie même l'ostracisation médiatique des mal-pensants et leur disqualification morale

L'œuvre d'art n'a plus d'autonomie propre: elle n'a de valeur qu'à travers la mission idéologique qu'on lui prête.

Fait-elle la promotion de la diversité, de l'inclusion, des migrants, de la fluidité des identités sexuelles et ainsi de suite?

Si elle peut être mise au service de la bonne cause, et pour peu qu'elle soit autorisée par les comités diversitaires consacrés, elle sera célébrée, et probablement même financée.

Le Conseil des arts du Canada (CAC), d'ailleurs, a ainsi précisé que ceux qui veulent réaliser une œuvre d'art concernant les populations amérindiennes devront manifester publiquement leur respect à leur endroit, sans quoi leur demande de financement ne sera pas considérée.

Comme l'a expliqué il y a quelques mois le directeur du CAC, «ce qu'on dit, c'est que, quand la proposition vient d'artistes qui sont blancs, il faut qu'on ait une preuve, une démonstration que, dans leur démarche artistique, les artistes

qui proposent quelque chose soient en lien, en discussion, soient en consultation avec les autochtones».

On comprend jusqu'où mènera la généralisation de ce principe, qui consiste à réintroduire le délit de blasphème au nom du respect de la diversité.

On en tirera une leçon d'ordre général, valable pour les deux côtés de l'Atlantique: la question de la liberté d'expression pose directement celle du régime dans lequel nous vivons.

Quelles sont les conditions d'entrée dans l'espace public?

Qui est autorisé à se prononcer sur les questions d'intérêt général ou particulier?

Faut-il élargir ou rétrécir les paramètres de l'espace public?

La tendance lourde, aujourd'hui, est à leur rétrécissement.

Tout pousse à une forme nouvelle de censure, qui justifie même l'ostracisation médiatique des mal-pensants et leur disqualification morale.

Tôt ou tard, il faudra, pour assurer la revitalisation démocratique de nos sociétés, entreprendre la restauration des conditions nécessaires à la liberté d'expression et à une délibération publique délivrée du chantage des groupuscules fanatisés qui réclament le droit de faire taire ceux qui ne chantent pas leurs vertus.

<http://lefigaro.fr/vox/societe/2018/07/30/31003-20180730ARTFIG00240-mathieu-bock-cote-la-nouvelle-censure-de-l-extreme-gauche-racialiste.php>